

## Embargo Russe : un impact significatif sur la filière laitière ou une bonne excuse à la baisse des prix ?

### En Europe

Avant la crise, la Russie représentait 10 % du total des exportations agricoles de l'Union Européenne. Aujourd'hui, près de la moitié de ce volume est concerné par l'embargo russe décrété le 6 août dernier, un équivalent monétaire qui se traduit par un impact d'environ 5 milliards d'euros sur le marché européen, soit moins de 5 % des exportations de l'UE sur les produits agricoles.

La situation, au global, ne montre donc pas de révolution dans les chiffres. Néanmoins, il est important de noter l'hétérogénéité de l'impact de cet embargo en fonction des filières.

Très logiquement, plus une filière a une activité commerciale russe développée, plus l'impact économique de l'embargo sur la filière concernée est important.

C'est justement le cas pour les fruits et légumes (29 % des exportations se font vers la Russie), le fromage (33 %) et le beurre (28 %).

### En France

Au niveau national, la France est le quatrième pays européen exportateur vers la Russie, après l'Allemagne, l'Ukraine et les Pays Bas.

Pour la France et son petit milliard d'euros d'activité commerciale vers la Russie, l'impact économique est relativement modéré puisque l'essentiel de ses exportations vers l'ex-empire soviétique concerne le secteur viticole, volontairement exclu de l'embargo par le Kremlin.

Le deuxième principal secteur français exportateur vers la Russie est la filière viande. Cette dernière subissant déjà un embargo sanitaire mis en place par Moscou en janvier 2014, l'impact de l'embargo décrété cet été n'est finalement que très limité.

Dans ce contexte, la filière laitière, troisième filière française exportatrice vers la Russie après les deux premières évoquées ci-dessus, est la plus touchée par cet embargo.

Même si c'est seulement 0,7 % de la production laitière qui est exportée vers le marché russe, c'est l'impact global sur le marché laitier européen qu'il faut intégrer.

En effet, avec la fermeture des frigos russes, c'est autant de produits et de matières (lait et produits dérivés) qui se retrouvent sur un marché européen déjà saturé depuis le deuxième trimestre 2014. Un contexte d'abondance qui s'explique notamment par un climat très favorable à la production laitière et un contexte économique où la croissance se fait timide. Début août 2014, la tonne de poudre de lait écrémé se négociait autour de 2 900 €, un prix de référence qui est maintenant passé sous la barre des 2 000 € depuis déjà quelques semaines.

L'excès de matière disponible modifie les politiques industrielles. Les valeurs refuges sur un marché en chute libre sont en priorité les produits « stockables » comme la poudre de lait et le beurre notamment, ce qui entraîne une chute inévitable des prix dans un contexte où l'offre devient très largement supérieure à la demande.

Que ce soit au niveau du CNIEL (T. ROQUEFEUIL) ou du ministère (S. LE FOLL), la grande distribution est appelée à la solidarité et à la responsabilité.

Dans ce contexte économique difficile pour la filière laitière (accentué par les incertitudes 2015 associées à la fin de quotas et aux aides de la PAC revues à la baisse), les acteurs de la distribution voient une occasion rêvée de reprendre une citadelle de pouvoir dans leurs relations avec les transformateurs et producteurs.

À ce stade, le constat est clair : La grande distribution profite de la situation. La chaîne de distribution Aldi a par exemple annoncé début septembre une baisse de prix de 99 à 85 centimes sur sa plaquette de beurre dans les rayons de ses magasins. Un cas qui illustre un comportement opportuniste plus généralement constaté, qui s'inscrit dans une démarche de rentabilité court-terme à tout prix.

### Le "bio"

Au milieu de la tempête, le marché des produits laitiers biologiques suit le mouvement mais dans des proportions très atténuées. Le marché "bio" semble vouloir incarner une relative stabilité dans un contexte pourtant tourmenté.

D'abord, le lien fort existant entre la notion de « local » et le "bio" protège beaucoup le marché "bio" des problématiques internationales. Au niveau de BIOLAIT par exemple, plus de 90 % de l'activité commerciale reste aujourd'hui concentrée sur la France.

De manière analogue, quelques-uns de nos clients travaillent aujourd'hui avec la Russie mais sur des volumes peu significatifs qui ne bousculent pas leur activité.

Enfin, c'est surtout le marché "bio" russe qui ne risque pas de créer de tempête. En effet, les produits "bio" en Russie restent extrêmement marginaux et ce marché demeure encore aujourd'hui une énigme occidentale dans l'esprit des consommateurs russes.

Faut-il y voir des opportunités dans quelques années ? ■

✉ **Théophile JOUVE**

(Directeur commercial BIOLAIT SAS)

### Sources :

- <http://www.lsa-conso.fr/>
- <http://infos.cniel.com/>
- <http://www.liberation.fr>
- <http://www.lefigaro.fr>
- <http://www.lemonde.fr>